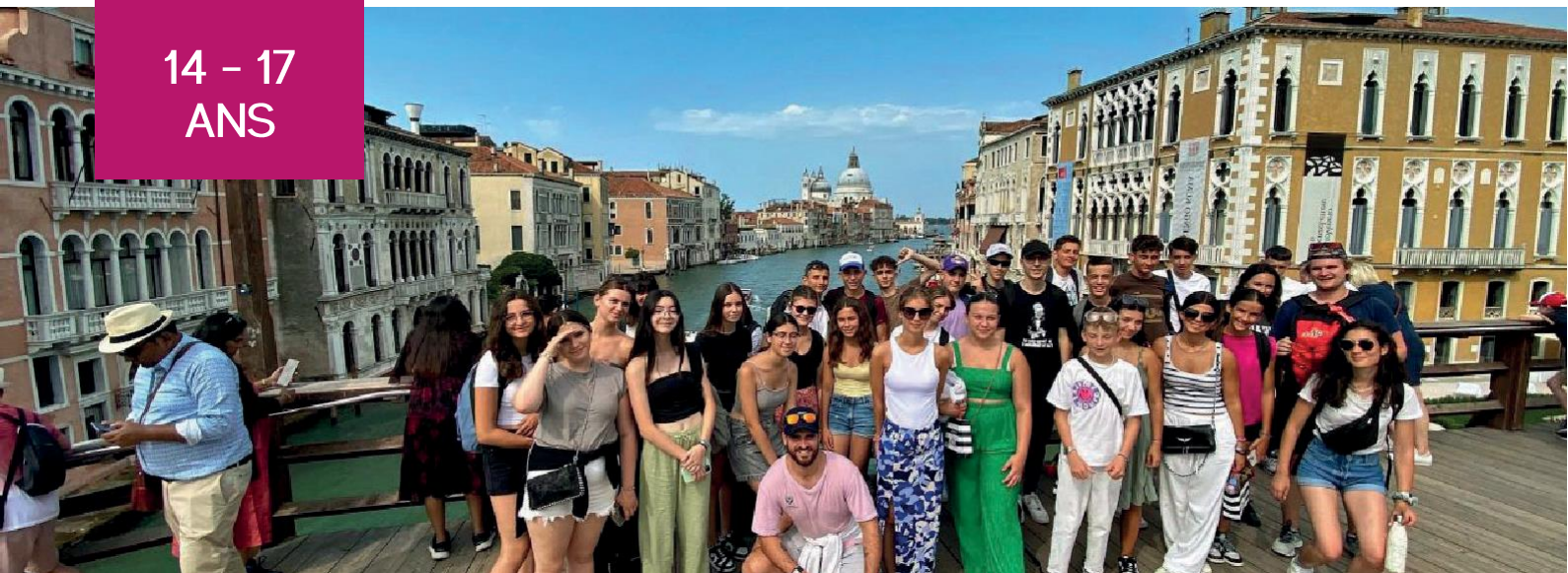


14 – 17
ANS



VENISE (Italie) – J1 à J3

Venise, c'est une ville unique au monde puisqu'elle est un ensemble de 120 îles reliées par des ponts ! Pour profiter au mieux de ton séjour, tu seras hébergé dans une charmante auberge en plein cœur de la ville. Venise regorge de monuments et de musées, tu découvriras la célèbre Piazza San Marco, le Palais des Doges, mais aussi les fameux ponts qui font de Venise une destination hors du commun.

Afin de découvrir la ville de façon insolite, un grand jeu te sera proposé par tes animateurs pour admirer les différents quartiers qui ornent Venise.

Tu partiras à la découverte des fameux canaux de lors d'une balade en gondole par petits groupes et pourras terminer ta journée en admirant le coucher du soleil depuis la promenade de « Zattere ».

LJUBLJANA (Slovénie) – J4 à J7

Tu partiras à la découverte de la capitale Slovène : Ljubljana, verte et animée. Un City Game préparé par tes animateurs te permettra d'arpenter les rues de façon ludique. Tu déambuleras dans les rues pour ressentir son ambiance si particulière !

Et pour une immersion au cœur de la nature, tu profiteras d'une journée au lac de Bled. A pieds ou à vélo, tu pourras te promener autour du lac et admirer ses variations de bleu ainsi que les sommets enneigés du parc national de Triglav. Une excursion que tu n'es pas prêt d'oublier.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Sans oublier les grands jeux, veillées et soirées festives proposées par l'équipe d'animation.

Les activités seront adaptées à tes envies et celles du groupe selon les possibilités sur place et les conditions météorologiques. **L'ordre et la durée des étapes sont indicatifs et peuvent être modifiés.**

LES + TEMPS JEUNES

DÉPAYSEMENT GARANTI

DECOUVERTE DE 2 PAYS

HÉBERGEMENT

Hébergement en auberges de jeunesse, hôtels locaux ou appart-hôtel. Les jeunes pourront choisir leurs menus, faire les courses dans les supermarchés ou marchés de la ville et participer avec les animateurs à la réalisation des repas. Certains repas seront pris dans des restaurants locaux.

FORMALITÉS

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

Autorisation de sortie du territoire signée par les parents, avec photocopie de la carte d'identité du responsable légal ayant signé le document.

Carte européenne d'assurance maladie.

- INFOS PRATIQUES -



DATES

7 Jours / 6 Nuits

Du mercredi 22 au mardi 28 octobre 2025



PRIX

1 140 € au départ de Grenoble + 4,5% d'option annulation (à préciser à l'inscription)

Pré acheminement en train de Grenoble à Paris puis vol jusqu'à Venise en présence de nos animateurs.



TRANSPORT

En bus avec une compagnie régulière entre les deux étapes.

Sur place les déplacements se feront en bus publics ou privés, en minibus et à pied.



ENCADREMENT

Nombre de participants : base 40 jeunes

1 adulte pour 8 jeunes dont :

1 directeur BAFD

1 animateur titulaire du PSC1

1 surveillant de baignade



Conditions d' Annulation



Conditions d'annulation d'un séjour sans l'option annulation

Si l'adhérent ou le CSE ne prend pas l'option annulation de Temps Jeunes, en cas d'annulation du fait du CSE ou adhérent, Temps Jeunes applique les **conditions d'annulation qui sont mentionnées dans les conditions générales de vente**

5 % du montant total du séjour si l'annulation est faite plus de 60 jours avant le début du séjour sauf transport aérien*

25 % du montant total du séjour si l'annulation est faite avant 30 jours sauf transport aérien*

100 % du montant total du séjour si l'annulation est inférieure à 30 jours et le jour du départ

Suppression ou annulation d'un séjour par Temps Jeunes : remboursement sans frais

* Il est entendu que lorsque le voyage est prévu en avion, les frais réels d'annulation retenus seront ceux appliqués par la compagnie aérienne.

L'option annulation

Temps Jeunes offre depuis quelques années la possibilité de souscrire une option annulation couvrant les frais d'annulation d'un séjour. Cette option annulation doit être impérativement souscrite au moment de l'inscription ou de la réservation en complétant le dossier. Le coût correspond à 4,5% du montant du séjour + transport aller/retour.

Cette option couvre entre autres les cas suivants :

- Une maladie (y compris maladie grave à la suite d'une épidémie ou d'une pandémie) ou un accident grave, médicalement constaté, qui affecte subitement l'enfant inscrit et l'empêche de participer aux activités du séjour prévu.
- Le décès de l'enfant ou d'une personne de la famille proche.
- La destruction accidentelle des locaux professionnels ou privés, occupés par le père ou la mère, responsable de l'enfant, à titre de propriétaire ou locataire.
- Le licenciement économique du père ou de la mère, responsable légal de l'enfant.

En cas de départ anticipé en cours de séjour, un remboursement au prorata des journées restantes non effectuées sera appliqué à hauteur de 6€ par jour (à l'exclusion du coût de voyage retour qui restera à la charge de l'adhérent).

Il est entendu que lorsque le voyage est prévu en avion, en complément des frais d'adhésion et d'option annulation, il sera également retenu au remboursement les frais réels d'annulation appliqués par la compagnie aérienne.

Dès l'événement empêchant le séjour, vous devez prévenir Temps Jeunes par courriel ou courrier recommandé avec accusé réception, dans les 48 heures au plus tard, et produire le justificatif correspondant. Cette assurance ne peut être souscrite à posteriori de l'inscription.